

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1<sup>er</sup> semestre 2021



**Une Banque dédiée au  
Développement Territorial**

## **Le FEC : la Banque des Collectivités Territoriales**

### **Plus de 60 ans au service du financement du développement territorial**

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics, en même temps qu'ils ont amorcé un processus d'organisation locale, ont veillé à mettre en place des instruments à même de contribuer à la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement territorial.

C'est ainsi que fut créé, en 1959, le Fonds d'Équipement Communal (FEC) en tant qu'établissement public dédié au financement des projets d'équipement des Collectivités Territoriales. Devenu établissement de crédit, en 1997, le rôle du FEC s'est inscrit, au fil du temps, dans une logique de consolidation et de renouvellement à l'aune des évolutions de l'économie marocaine et du secteur public local.

Banque publique dédiée au financement du développement territorial, le FEC est l'interlocuteur privilégié des Collectivités Territoriales, chargé de leur faciliter l'accès au crédit pour le financement de leurs projets d'infrastructures et d'équipement locaux.

Dans le cadre de sa mission, le FEC propose des solutions de financement adaptées aux besoins des Collectivités Territoriales pour la réalisation de projets dans des secteurs variés qui couvrent l'ensemble de leurs prérogatives et qui visent l'amélioration du cadre de vie du Citoyen.

Dans son rôle d'acteur-conseil en matière de développement territorial, le FEC veille à développer une expertise qui lui permet de répondre efficacement aux différentes attentes des Collectivités Territoriales tout au long de la réalisation de leurs programmes de développement et projets d'investissement.

Depuis sa création en 1959, le FEC a contribué au développement territorial à travers :

- Près de 60 MMDH d'engagements de prêts ;
- Près de 50 MMDH de décaissements de prêts ;
- Pour le financement de près de 5 600 projets de développement.

# ABREVIATIONS

---

<b>AFD</b>	<b>Agence Française de Développement</b>
<b>CEB</b>	<b>Charges d'exploitation bancaire</b>
<b>CES</b>	<b>Créances en souffrance</b>
<b>CGC</b>	<b>Comité de Gestion de Crise</b>
<b>CGE</b>	<b>Charges générales d'exploitation</b>
<b>CT</b>	<b>Collectivités Territoriales</b>
<b>DFIs</b>	<b>Development Finance Institutions (Institutions financières de développement)</b>
<b>ECI</b>	<b>Etablissements de Coopération Intercommunale</b>
<b>ENB</b>	<b>Engagements hors bilan</b>
<b>E&amp;S</b>	<b>Environnemental et Social</b>
<b>JICA</b>	<b>Agence Japonaise de Coopération Internationale</b>
<b>MDH</b>	<b>Millions de dirhams</b>
<b>MMDH</b>	<b>Milliards de dirhams</b>
<b>PCA</b>	<b>Plan de Continuité d'Activité</b>
<b>PDR</b>	<b>Plans de Développement Régionaux</b>
<b>PEB</b>	<b>Produits d'exploitation bancaire</b>
<b>PNB</b>	<b>Produit net bancaire</b>
<b>PRDTS</b>	<b>Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales</b>
<b>SGES</b>	<b>Système de gestion environnementale et sociale</b>
<b>SI</b>	<b>Système d'information</b>
<b>TCAM</b>	<b>Taux de croissance annuel moyen</b>

# SOMMAIRE

## **FAITS MARQUANTS** **4**

---

## **CHIFFRES CLÉS** **6**

---

## **ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2021** **7**

---

1. Décaissements de prêts
2. Attributions et engagements de prêts
3. Situation des engagements hors bilan (EHB)

## **FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2021** **11**

---

1. Evolution des ressources
2. Evolution des emplois

## **RÉSULTATS ET INDICATEURS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021** **14**

---

1. Indicateurs d'exploitation
2. Bilan
3. Ratios réglementaires
4. Communication financière au 30 juin 2021

## FAITS MARQUANTS

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, le FEC a continué, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, à déployer tous les efforts nécessaires afin de pouvoir répondre aux besoins des Collectivités Territoriales et les accompagner dans la réalisation de leurs projets de développement à l'échelle du Royaume. Pour y parvenir, le FEC avait déclenché, dès le début de la crise sanitaire, son Plan de Continuité d'Activité (PCA) et veillé à activer les travaux de son Comité de Gestion de Crise (CGC), avec comme objectif prioritaire la garantie de la sécurité sanitaire de ses collaborateurs, tout en maintenant la continuité d'activité de la Banque ainsi que ses capacités opérationnelles.

Au terme du S1 2021, les décaissements de prêts ont atteint près de 1,3 MMDH, en légère hausse par rapport au S1 2020. A travers ces décaissements de prêts, le FEC a participé, principalement, au financement de projets portant sur la réalisation d'infrastructures routières ainsi que la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes et de développement urbain, notamment pour le renforcement des infrastructures de base, la restructuration des quartiers sous-équipés et l'amélioration de l'offre en matière d'équipements socio-culturels et sportifs.

De leur côté, les engagements de prêts ont atteint un volume de 1,5 MMDH au titre du S1 2021 ; de moindre intensité que celui enregistré au titre du S1 2020 et qui s'était établi à 1,8 MMDH.

Par ailleurs, le FEC a poursuivi, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, la mise en œuvre de ses projets structurants.

### Stratégie de transformation digitale

Dans un contexte marqué par une accélération de la dynamique nationale de digitalisation et l'importance des enjeux liés à l'usage des technologies comme levier essentiel pour l'amélioration de la qualité des services rendus, le FEC a initié, en 2021, la mise en œuvre de son programme de transformation digitale au terme de l'étude lancée en 2020, relative à l'élaboration de sa stratégie de transformation digitale à un horizon à moyen terme. Ainsi, le FEC a enclenché la préparation de la mise en place des instances de gouvernance du programme, selon les bonnes pratiques, recommandées dans le cadre de ladite étude.

En effet, cette étude, qui s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue du FEC, a permis de définir sa vision digitale en tant qu'Institution qui met ses ressources digitales au service des Collectivités Territoriales, dans un objectif de valorisation des services qui leur sont rendus et d'amélioration de l'expérience client à l'ère du numérique. Cette vision innovante repose sur les objectifs stratégiques suivants :

- Garantir la qualité et l'efficacité du service rendu à la Collectivité Territoriale ;
- Valoriser le capital Data du FEC ;
- Transformer l'expérience utilisateur des collaborateurs.

Ce faisant, la digitalisation des services identifiés permettra notamment :

- De moderniser et de dématérialiser les flux et les services rendus aux Collectivités Territoriales permettant ainsi un gain en termes de simplification des processus, de traçabilité et de célérité dans le traitement des dossiers de prêts et les demandes de déblocage ;
- D'anticiper les besoins de financement et d'accompagnement des Collectivités Territoriales en leur proposant les produits et les services les mieux adaptés, à travers la mise en ligne d'un moteur de recommandation de produits/ services performants ;
- D'offrir un parcours Client intuitif et simple d'utilisation à travers un Front Office Digital de services riches et évolutifs en cohérence avec les stratégies digitales des acteurs de l'écosystème du développement local ;
- De renforcer l'accompagnement et l'appui aux Collectivités Territoriales en capitalisant sur l'expérience et les connaissances du FEC en matière de développement local ainsi que le suivi, au plus près, de l'état d'avancement des projets financés.

### Stratégie de financement

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie financière ouverte sur les financements à l'international et visant à diversifier et à pérenniser ses sources de financement, le FEC a intensifié au cours des dernières années les échanges avec les DFIs, afin de mettre en place de nouveaux accords de financement, dans le contexte de l'accroissement significatif de la volumétrie des demandes de prêts adressées à l'Institution, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la régionalisation avancée.

Ainsi, la Banque a signé, en mars 2021, un accord de prêt de 165 millions de Dollars US avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et a également contracté en juillet 2021 une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 200 millions d'Euros auprès de l'Agence Française de Développement (AFD).

## Stratégie d'intégration des aspects E&S

Dans le cadre de sa mission de financement du développement territorial, le FEC accompagne les Collectivités Territoriales dans l'atteinte, à l'échelle locale, des objectifs nationaux de développement durable dans ses dimensions économiques, environnementales et sociales.

Conscient de l'évolution de son écosystème, des politiques publiques et de la volonté d'accroître son intervention dans le financement de projets soutenables sur le plan économique et viables sur le plan Environnemental et Social (E&S), le FEC s'est engagé à mettre à niveau ses pratiques de gestion des risques et des impacts E&S des projets qu'il finance à travers la mise en place d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).

La mise en place du SGES, qui se trouve actuellement à un stade avancé, devrait permettre au FEC de s'assurer que les projets financés soient réalisés et exploités conformément à la réglementation nationale en vigueur tout en assurant la promotion des impacts positifs à l'échelle des territoires.

A travers ce système, le FEC va disposer, à court terme, des éléments suivants :

- Une politique de sauvegarde E&S ;
- Des procédures de diligence E&S conformes à la réglementation nationale et aux standards des bailleurs de fonds internationaux ;
- Un plan de formation sur l'utilisation des procédures et des outils E&S ;
- Un plan de communication à destination des parties prenantes concernant la mise en place du SGES du FEC et sa politique en la matière.

En termes de réalisations, il est à préciser que les étapes 1 et 2 relatives respectivement à l'élaboration de la politique E&S du FEC et à l'élaboration des procédures et des outils d'évaluation E&S des projets sont achevées.

A ce jour, le FEC est en train de stabiliser son modèle d'évaluation E&S en l'appliquant à des projets financés en 2021. L'objectif étant de tester l'opérationnalisation du SGES développé, en vue d'apporter éventuellement les ajustements appropriés avant son déploiement.

Les autres étapes relatives à la formation, au suivi de la mise en œuvre du SGES et au plan de communication à destination des parties prenantes seront finalisées à court terme.

## Indicateurs d'activité

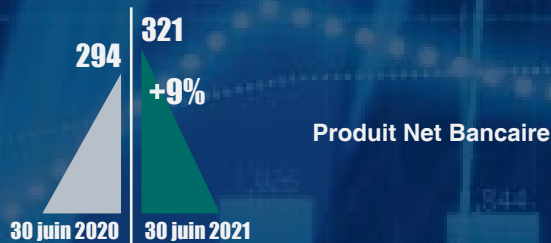
En MDH



Au titre du S1 2021, les décaissements de prêts ont atteint près de 1,3 MMDH, en légère hausse par rapport au S1 2020. A travers ces décaissements de prêts, le FEC a principalement participé au financement de projets portant sur la réalisation d'infrastructures routières ainsi que la mise en œuvre de programmes de mise à niveau des villes et de développement urbain, notamment pour le renforcement des infrastructures de base, la restructuration des quartiers sous-équipés et l'amélioration de l'offre en matière d'équipements socio-culturels et sportifs.

Les créances sur la clientèle s'élèvent à plus de 25 MMDH au 30 juin 2021, soit une augmentation de plus de 8% par rapport à la même période de l'année dernière. Suite à la mise en œuvre de la régionalisation avancée, qui a renforcé le rôle, les compétences et les moyens dévolus aux Collectivités Territoriales, le poids des Conseils Régionaux dans le total des Créances de la Banque est en augmentation continue ; Celui-ci est passé de 9% à fin 2015, à 21% à fin 2018 et à 30% au 30 juin 2021.

## Indicateurs de résultat



Le PNB s'est établi à 321 MDH à la fin du S1 2021, en hausse de 9% par rapport au S1 2020, grâce notamment à la qualité du portefeuille de la Banque à date.



Le résultat net s'est établi à 177 MDH au 30 juin 2021, en hausse par rapport à la même période de l'année dernière. Toutefois, il conviendrait de comparer ce résultat net aux niveaux qui ont prévalu avant le contexte pandémique, dès lors que le résultat net enregistré au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020 a été marqué par la comptabilisation de 50% de la contribution du FEC de 100 MDH au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), soit un montant de 50 MDH.

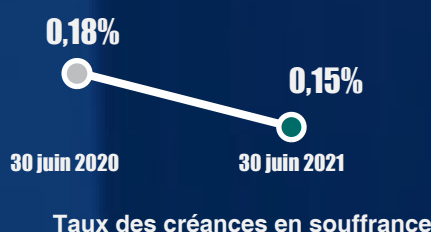
## Indicateurs de Bilan



Poursuite du renforcement de l'assise financière de la Banque grâce à l'amélioration continue des capitaux propres, lui permettant ainsi d'accompagner les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

(\*) Y compris un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 milliard de MAD

## Indicateurs de risque



Poursuite de l'amélioration du profil de risque de la Banque, avec un niveau du taux des CES quasi-nul, grâce notamment à la maîtrise du risque de contrepartie à date.

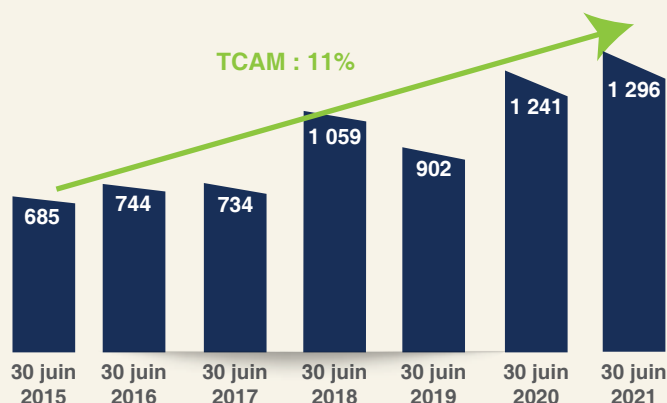


# ACTIVITE DE PRÊTS AU 30 JUIN 2021

## 1. Décaissements de prêts

Au titre du S1 2021, le volume des décaissements de prêts a atteint 1 296 MDH, en légère hausse de 4% par rapport au S1 2020, en dépit du contexte pandémique qui a impacté le rythme d'exécution des projets et la cadence d'appel de fonds.

Evolution des décaissements de prêts au 30 juin entre 2015 et 2021 (en MDH)



L'analyse rétrospective de l'évolution des décaissements de prêts au titre des premiers semestres durant la période 2015-2021 confirme le changement d'échelle opéré au niveau des financements de la Banque au profit du secteur public local. En effet, avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de plus de 11%, le volume des décaissements de prêts a presque doublé, passant de 685 MDH au 30 juin 2015 à près de 1,3 MMDH au 30 juin 2021.

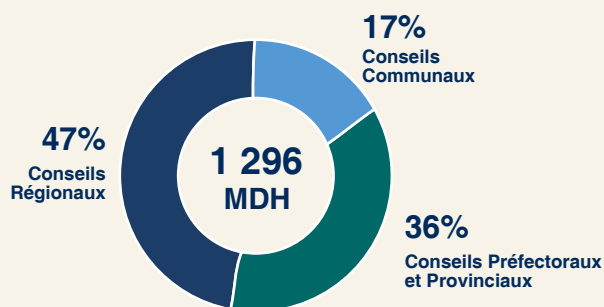
**Confirmation du changement d'échelle opéré au niveau des financements de la Banque au profit du secteur public local**

A travers ces décaissements, le FEC a participé au financement de 78 projets au profit des différentes catégories de Collectivités Territoriales et couvrant différents secteurs d'intervention, notamment pour la réalisation de projets d'infrastructures et de superstructures tant en milieu urbain que rural.

## Répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur, au 30 juin 2021, se présente comme suit :

	30 juin 2019		30 juin 2020		30 juin 2021	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
<b>Collectivités Territoriales</b>						
Conseils Communaux	115	13%	314	25%	217	17%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	403	45%	621	50%	461	36%
Conseils Régionaux	347	38%	306	25%	617	47%
Groupements de Communes / ECI	37	4%	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>902</b>	<b>100%</b>	<b>1 241</b>	<b>100%</b>	<b>1 296</b>	<b>100%</b>



### Montée en charge des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts au 30 juin 2021

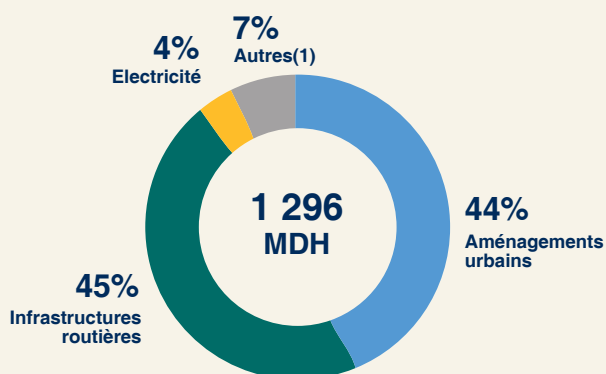
- » Une montée en charge effective des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts, qui ont représenté 47% du volume global des décaissements de prêts au 30 Juin 2021, soit un montant de 617 MDH, et dont plus de 65% concerne trois Régions. Ces décaissements de prêts couvrent principalement le financement de projets d'infrastructures routières, notamment dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS).
- » Les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à 461 MDH au 30 Juin 2021, soit près de 36% du volume global des décaissements de prêts. Ces décaissements, dont la majorité correspond au financement de Programmes de Développement Territorial, se concentrent principalement sur des projets d'aménagements urbains, notamment pour le renforcement des infrastructures de base et la restructuration et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés, d'infrastructures routières et d'équipements socio-culturels et sportifs.
- » Le volume des décaissements de prêts effectués au profit des Conseils Communaux se sont établis à 217 MDH, soit 17% du total des décaissements de prêts réalisés au 30 Juin 2021. Ces décaissements de prêts couvrent notamment le financement de projets d'aménagements urbains, d'infrastructures routières, de modernisation des équipements commerciaux, principalement à travers la construction d'un marché de gros, ainsi que la construction d'un centre culturel polyvalent et d'une gare routière.

## Répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention

La répartition des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2021 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2019		30 juin 2020		30 juin 2021	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains*	525	58%	586	47%	564	44%
Infrastructures routières*	141	16%	411	33%	581	45%
Assainissement liquide et solide*	140	16%	22	2%	18	1%
Equipements culturels et sportifs	46	5%	59	5%	25	2%
Electricité	0	0%	6	0%	54	4%
Equipements commerciaux*	6	1%	38	3%	17	1%
Transport urbain	37	4%	0	0%	1	0,1%
Equipements spécialisés	0	0%	107	9%	32	2,5%
Eau potable	4	0%	12	1%	1	0,1%
Etudes	2	0%	0	0%	3	0,3%
<b>Total</b>	<b>902</b>	<b>100%</b>	<b>1 241</b>	<b>100%</b>	<b>1 296</b>	<b>100%</b>

(\*) : Les volumes correspondant aux secteurs "Aménagements urbains", "Infrastructures routières", "Assainissement liquide et solide" et "Equipements commerciaux" ont fait l'objet de réajustements par rapport aux chiffres communiqués pour l'année 2019 pour davantage se conformer à la nature des travaux des projets financés.



Autres (1) : Assainissement liquide et solide, Equipements culturels et sportifs, Equipements commerciaux, Transport urbain, Equipements spécialisés, Eau potable, Etudes.

- » Le secteur des infrastructures routières continue à occuper une place prépondérante dans la structure des décaissements de prêts avec une part de près de 45% du volume global des décaissements de prêts, principalement pour le renforcement du réseau routier à travers la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du PRDTS, ainsi que l'aménagement de voies de contournement des villes.
- » Le secteur des aménagements urbains arrive en seconde position dans la structure des prêts décaissés au 30 juin 2021, avec une part de près de 44%. Ces financements concernent principalement l'aménagement de voiries, la mise à niveau des centres émergents ainsi que les infrastructures de base et la restructuration des quartiers sous-équipés.
- » Les décaissements de prêts au 30 juin 2021 ont également couvert le secteur de l'électricité à hauteur de 4% du volume global des décaissements de prêts, pour le renforcement du réseau d'éclairage public ainsi que l'électrification du monde rural, notamment dans le cadre du PRDTS.
- » Enfin, les secteurs de l'assainissement liquide et solide, des équipements culturels et sportifs, des équipements commerciaux et spécialisés, du transport urbain, de l'eau potable et des études, occupent environ 7% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2021.

### Prédominance des secteurs des infrastructures routières et des aménagements urbains dans la structure des décaissements de prêts au 30 juin 2021

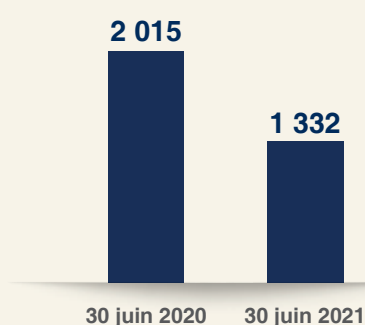
## 2. Attributions et engagements de prêts

Au 30 Juin 2021, le volume des prêts attribués a atteint 1 332 MDH, pour le financement de 28 projets dans 7 secteurs d'intervention, qui portent sur un investissement total de près de 2,25 MMDH au profit de 14 CT. Ce volume s'inscrit en baisse par rapport à celui enregistré au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020 pour un montant de 2 015 MDH, lequel avait été marqué par l'attribution d'un important prêt pour un montant de 850 MDH dans le cadre du Programme de Développement du Grand Casablanca.

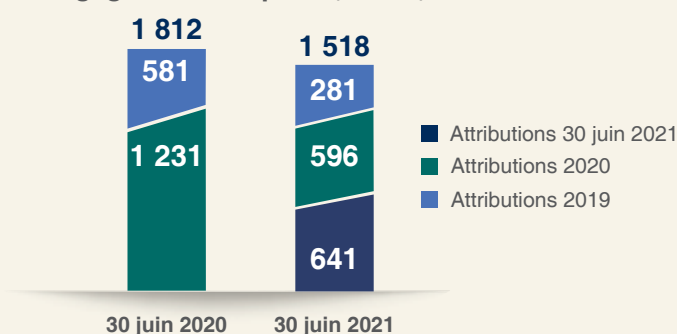
De même, ce financement, qui avait représenté plus de 42% du volume global des attributions de prêts au 30 juin 2020, avait impacté les engagements de prêts au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020, qui s'étaient établis à 1,8 MMDH. Ainsi, les engagements de prêts au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021 ont atteint un volume de 1,5 MMDH ; de moindre intensité que celui enregistré au cours de la même période de l'année dernière.

Toutefois, le 1<sup>er</sup> semestre 2021 a été marqué par la poursuite de la concrétisation des attributions de prêts accordés en 2021, dès lors que plus de 48% de leur volume global, soit un montant de 641 MDH, a été concrétisé en engagements de prêts au cours du S1 2021.

Attributions de prêts (en MDH)



Engagements de prêts (en MDH)

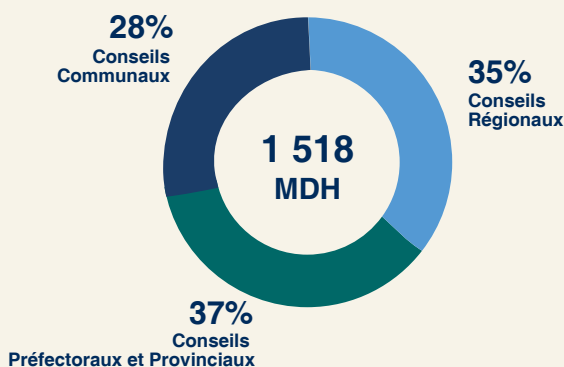


Les engagements de prêts, au 30 juin 2021, ont porté sur le financement de 36 projets couvrant 7 secteurs d'intervention au profit de 28 Collectivités Territoriales, pour un investissement global de plus de 2,1 MMDH.

## Répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur

La répartition des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2021 se présente comme suit :

Collectivités Territoriales	30 juin 2019		30 juin 2020		30 juin 2021	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	940	59%	458	25%	538	35%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	436	27%	1 185	66%	566	37%
Conseils Communaux	221	14%	169	9%	414	28%
<b>Total</b>	<b>1 597</b>	<b>100%</b>	<b>1 812</b>	<b>100%</b>	<b>1 518</b>	<b>100%</b>

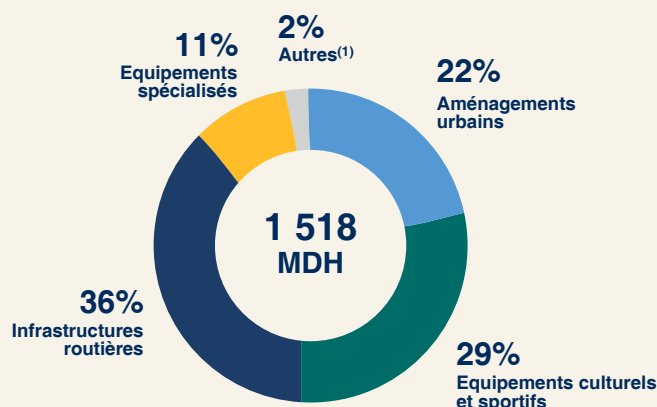


- » Le montant des engagements de prêts des Conseils Préfectoraux et Provinciaux a représenté 37% des engagements de prêts à fin juin 2021, soit un montant de 566 MDH, principalement dans le cadre du programme de réalisation de terrains de proximité omnisports en milieu rural et péri-urbain. Ces financements couvrent également la réalisation de projets dans le cadre des programmes de développement territorial, notamment pour la mise à niveau urbaine ainsi que la construction d'infrastructures routières.
- » Les engagements de prêts au profit des Conseils Régionaux ont représenté 35% du volume global au 30 juin 2021, soit un montant de 538 MDH, en hausse de 17% par rapport à la même période de l'année dernière, confirmant ainsi leur montée en charge dans la structure des engagements de prêts.
- » De leur côté, les Conseils Communaux ont vu leur part plus que doubler par rapport à la même période de l'année dernière, pour s'établir à 414 MDH au 30 juin 2021, soit près de 28% du volume global des engagements de prêts, contre 9% seulement à la même période de l'année dernière.

### Prédominance des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Régionaux dans la structure des engagements de prêts au 30 juin 2021

## Répartition des engagements de prêts par secteur d'intervention

Secteurs d'intervention	30 juin 2019		30 juin 2020		30 juin 2021	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	578	36%	1 201	66%	336	22%
Infrastructures routières	870	54%	325	18%	554	36%
Equipements spécialisés	0	0%	180	10%	160	11%
Assainissement liquide et solide	43	3%	30	2%	10	0,7%
Equipements culturels et sportifs	14	1%	54	3%	439	29%
Eau potable	73	5%	15	1%	9	0,6%
Equipements commerciaux	6	0%	0	0%	0	0%
Electricité	13	1%	7	0%	10	0,7%
<b>Total</b>	<b>1 597</b>	<b>100%</b>	<b>1 812</b>	<b>100%</b>	<b>1 518</b>	<b>100%</b>



Autres (1) : Assainissement liquide et solide, Eau potable, Electricité

### Prédominance du secteur des infrastructures routières dans la structure des engagements de prêts à fin juin 2021

- » Prédominance du secteur des infrastructures routières qui représentent 36% du volume global des engagements de prêts, soit un montant de 554 MDH, en hausse de plus de 70% par rapport à la même période de l'exercice 2020. Il convient de souligner que près de 37% de ces engagements de prêts correspondent au financement de projets dans le cadre du PRDTS et 60% s'inscrivent dans le cadre du Programme de Développement Urbain de la ville d'Agadir (2020-2024).
- » Un montant de 439 MDH représentant 29% du volume global des engagements de prêts, à fin juin 2021, a été mobilisé pour le financement d'équipements culturels et sportifs, dont une part de 84% dans le cadre du programme de réalisation de terrains omnisports de proximité en milieux rural et péri-urbain.
- » Au 30 juin 2021, le secteur des aménagements urbains ne représente que 22% du volume global des engagements de prêts, soit un montant de 336 MDH, contre 66% au cours de la même période de l'année dernière, tenant compte des nouvelles priorités d'investissement des Collectivités Territoriales au regard du contexte pandémique actuel. Ces financements ont notamment concerné la mise à niveau des centres urbains et ruraux ainsi que la restructuration des quartiers sous-équipés.
- » Les engagements de prêts relatifs au secteur des équipements spécialisés ont constitué 11% du volume global des engagements au 30 juin 2021, soit un montant de 160 MDH, dédié à la promotion de l'offre Régionale en matière de formation professionnelle, à travers la création de deux Cités des Métiers et des Compétences.
- » Enfin, les secteurs de l'assainissement liquide et solide, de l'eau potable et de l'électricité, occupent environ 2% du volume global des engagements de prêts au 30 juin 2021.

### 3. Situation des engagements en hors bilan (EHB)

Les engagements de financement octroyés par le FEC en faveur de la clientèle s'élèvent à 6 136,55 MDH au 30 juin 2021. L'évolution de ces engagements de décembre 2020 au 30 juin 2021, se présente comme suit :

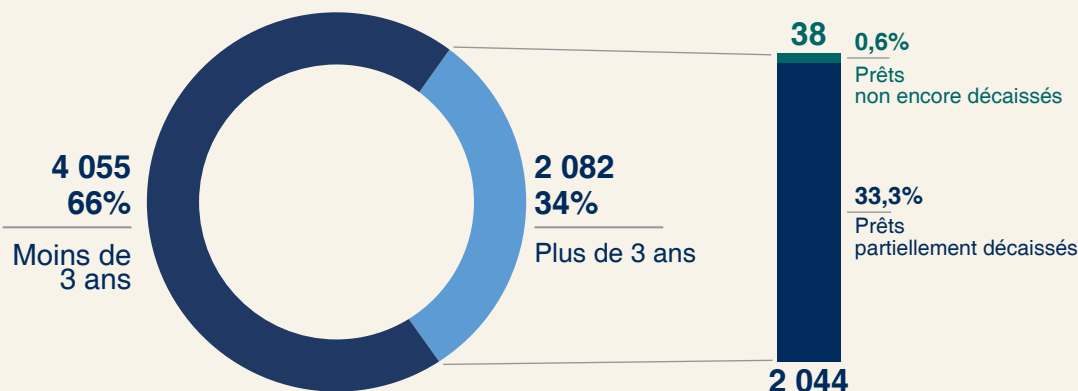
Evolution des EHB (en MDH)

<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>6 072,54</b>
Nouveaux engagements	1 518,01
Décaissements	1 295,56
Annulations	158,44
<b>Situation au 30 juin 2021</b>	<b>6 136,55</b>

L'analyse de la situation des engagements en hors bilan, arrêtée au 30 juin 2021, fait ressortir que 66% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

La répartition de ces engagements, par ancienneté, se présente comme suit :

Répartition des EHB par ancienneté (en MDH)



# Financement de l'activité au 30 juin 2021

## 1. Evolution des ressources

Les ressources du FEC se sont établies, au 30 Juin 2021, à 3 322 MDH et sont constituées essentiellement des recouvrements d'annuités à hauteur de 2 079 MDH, soit 63% du total des ressources, comme il ressort du tableau suivant :

Ressources (en MDH)	Au 30/06/2020	Au 30/06/2021	Part au 30/06/2021 en %
Recouvrement d'annuités	2 021	2 079	63%
Ressources d'emprunts	0	1 200	36%
Autres (Intérêts créditeurs, restitutions TVA, agios...)	17	4	0%
Solde initial	73	39	1%
<b>Total Ressources</b>	<b>2 111</b>	<b>3 322</b>	<b>100%</b>

### Recouvrement d'annuités

Les recouvrements d'annuités ont porté sur un montant global de 2 079 MDH. La répartition des recouvrements par ancienneté montre une prédominance des échéances de l'exercice 2021 qui représentent 99,7% du montant des recouvrements, soit un montant de 2 072 MDH. Le reste des recouvrements porte sur les échéances antérieures à 2021 qui représentent 0,3% du total des recouvrements, soit un montant de 7 MDH.

### Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt du FEC sont constituées principalement d'emprunts à moyen et long termes mobilisés sur le marché financier domestique, par le biais des crédits bancaires, des emprunts obligataires et des certificats de dépôt, ainsi que des emprunts extérieurs contractés auprès des bailleurs de fonds étrangers.

Par ailleurs, en fonction de l'évolution de ses besoins et des conditions du marché financier, le FEC fait appel ponctuellement à des ressources relais à court terme, en attendant leur transformation en ressources à moyen et long termes.

Ainsi, en plus de la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'activité au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021, le FEC a mené un certain nombre d'actions en vue de la mise en place de nouveaux financements afin de pérenniser et de diversifier ses ressources.

### Crédits bancaires :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, le FEC a eu recours, de façon conjoncturelle, à des ressources relais à court terme qui ont été totalement remboursées avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021. En effet, le FEC a contracté un crédit bancaire à long terme, d'une maturité de 15 ans à taux révisable, pour un montant global de 1,5 MMDH, dont un montant de 1,2 MMDH pour le remboursement des ressources relais mobilisées par le FEC, afin de faire face aux besoins de financement de l'activité au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### Mise en place de nouveaux financements auprès des DFIs

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, le FEC a poursuivi, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, les échanges avec les DFIs en vue de mettre en place de nouveaux accords de financement, qui se caractérisent par des conditions financières avantageuses et sont habituellement accompagnés de subventions dédiées à l'assistance technique.

Ainsi, le FEC a procédé, en date du 31 mars 2021<sup>1</sup>, à la signature d'un accord de prêt de 165 millions de Dollars US avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) sur une maturité de 15 ans. Cet accord de prêt, qui a été concrétisé suite aux travaux de due diligence menés par la JICA et aux négociations financières et juridiques, constitue la 1<sup>ère</sup> opération accordée par la JICA dans le Royaume du Maroc sans garantie de l'Etat. Ceci confirme la confiance que la JICA, ainsi que les bailleurs de fonds internationaux en général, accordent au FEC.

De même, le FEC a intensifié les échanges avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en place d'un nouveau programme de financement, et ce, dans le cadre du partenariat stratégique entre le FEC et l'AFD, initié en 2018 avec la mise en place d'un prêt non souverain de 100 millions d'Euros, totalement décaissé au cours de l'exercice 2019, qui a été assorti d'une subvention d'assistance technique d'un million d'Euros.

A l'issue des travaux de due diligence et des différents échanges relatifs aux conditions opérationnelles, financières et juridiques, il a été procédé, en date du 28 juillet 2021, à la signature d'une nouvelle convention de crédit, entre le FEC et l'AFD, d'un montant de 200 millions d'Euros ainsi qu'une convention de subvention d'assistance technique de 3,5 millions d'Euros.

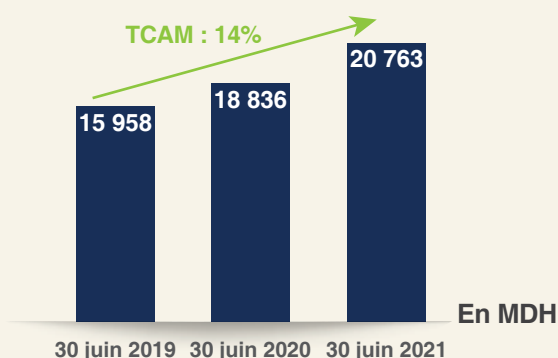
1. Date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt le 1<sup>er</sup> mai 2021, après la levée des conditions suspensives.

## Evolution de la structure de la dette

L'évolution de l'encours de la dette permet de noter une tendance haussière sur la période allant du 30 juin 2019 au 30 juin 2021, traduisant l'augmentation du recours à l'emprunt pour le financement des besoins croissants de l'activité du FEC.

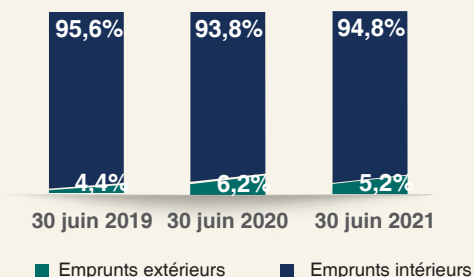
Ainsi, l'encours de la dette est passé de 15,9 MMDH au 30 juin 2019 à 20,7 MMDH au 30 juin 2021, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 14% sur cette période.

Evolution de l'encours des emprunts<sup>2</sup>



## Structure de la dette par origine

Répartition des encours des emprunts par origine



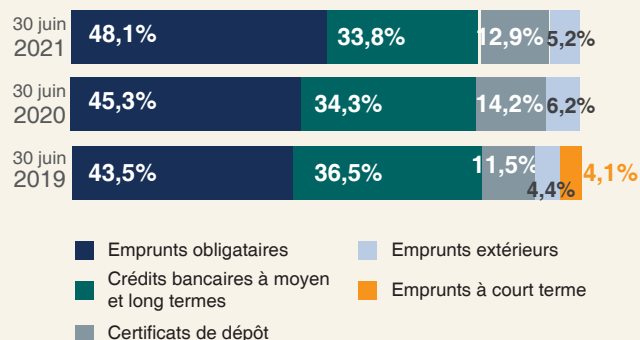
Les ressources en provenance du marché intérieur demeurent prédominantes dans la structure de la dette par origine, et représentent près de 95% de l'encours des emprunts au 30 juin 2021. Cette situation s'explique principalement par le recours au marché financier local qui présente des conditions de financement et de liquidité intéressantes.

Par ailleurs, l'évolution de la structure de la dette par origine a été marquée par un accroissement de la part des emprunts extérieurs dans la dette globale du FEC, suite à la mobilisation au cours de l'exercice 2019, de la totalité de la ligne de crédit de 100 millions d'Euros contractée par le FEC auprès de l'AFD.

## Répartition de la dette par type d'emprunt

Au 30 juin 2021, la dette du FEC est principalement constituée d'emprunts obligataires dont l'encours représente 48,1% de la dette globale, suivis des crédits bancaires à moyen et long termes et des certificats de dépôt, dont l'encours représente respectivement 33,8% et 12,9%.

Répartition de la dette par type d'emprunt



La structure de la dette par type d'emprunt reflète la stratégie de mobilisation des ressources du FEC, axée sur une diversification des ressources à moyen et long termes, en conciliant entre les contraintes de gestion actif/passif et les objectifs d'optimisation des coûts de financement.

L'évolution de l'encours de la dette par type d'emprunt confirme la prépondérance de la part des ressources de maturité longue au détriment des ressources à moyen et court termes. En effet, la part des emprunts obligataires enregistre une évolution soutenue, passant de 43,5% au 30 juin 2019 à 48,1% au 30 juin 2021, résultant d'une présence régulière du FEC sur le marché obligataire, à raison d'une émission par an depuis 2014.

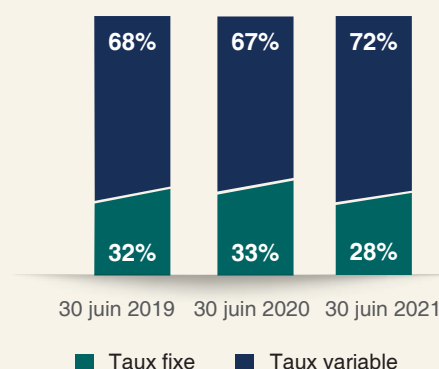
2. L'encours des emprunts correspond au capital restant dû hors intérêts et commissions courus et non échus, couverture contre le risque de change, différentiels d'intérêt et écarts de conversion.

## Structure de la dette par type de taux d'intérêt

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette par type de taux d'intérêt permet de constater une prédominance des ressources à taux variable, dont la part a représenté, en moyenne, 69% entre fin juin 2019 et fin juin 2021.

En effet, il y a lieu de préciser que l'évolution de la structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle, pour une amélioration des adossements Actif/Passif.

Structure de la dette par type de taux



## 2. Evolution des emplois

Les emplois du FEC, au titre du S1 2021, se sont caractérisés par :

- » Une légère progression des décaissements des prêts, qui sont passés de 1 241 MDH au 30 Juin 2020 à 1 296 MDH au 30 Juin 2021 ;
- » Une hausse des remboursements des emprunts, qui représentent plus de 45% du total des emplois, et qui s'établissent à 1 496 MDH.

La structure des emplois est détaillée dans le tableau suivant :

Emplois (en MDH)	Au 30/06/2020	Au 30/06/2021	Part au 30/06/2021 en %
<b>Virements de prêts</b>	1 241	1 296	39%
<b>Remboursements d'Emprunts</b>	481	1 496	45%
Emprunts Intérieurs	425	1 442	43%
Emprunts Extérieurs	56	54	2%
<b>Dépenses budgétaires</b>	21	26	0,8%
<b>Autres Dépenses (dont TVA)</b>	194	80	2,4%
<b>Règlement IS</b>	113	122	3,7%
<b>Encours des avances sur le marché monétaire</b>	-	250	7,5%
<b>Solde final</b>	61	52	1,6%
<b>Total Emplois</b>	<b>2 111</b>	<b>3 322</b>	<b>100%</b>

# Résultats et indicateurs financiers au 30 juin 2021

Les comptes du FEC, arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et dans le respect des principes comptables prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), se présentent comme suit :

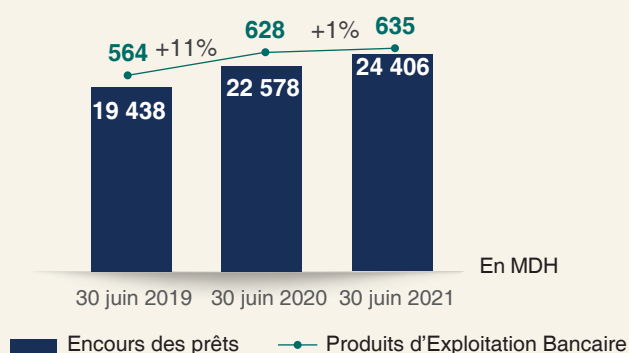
## 1. Indicateurs d'exploitation

En MDH

Compte de Produits et Charges	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2021	Variation 2021/2020
<b>Produits d'Exploitation Bancaire</b>	564	628	635	1%
<b>Charges d'Exploitation Bancaire</b>	299	334	315	-6%
<b>Produit Net Bancaire</b>	265	294	321	9%
<b>Charges Générales d'Exploitation</b>	30	30	29	-2%
<b>Dotations aux provisions sur CES</b>	5	1	1	--
<b>Reprises de provisions sur CES</b>	1	4	0	-100%
<b>Charges non courantes</b>	5	56	10	-82%
Contribution au Fonds Covid-19	0	50	0	-100%
Contribution Sociale de Solidarité	5	6	10	67%
<b>IS</b>	86	95	104	9%
<b>Résultat net</b>	<b>141</b>	<b>116</b>	<b>177</b>	<b>53%</b>

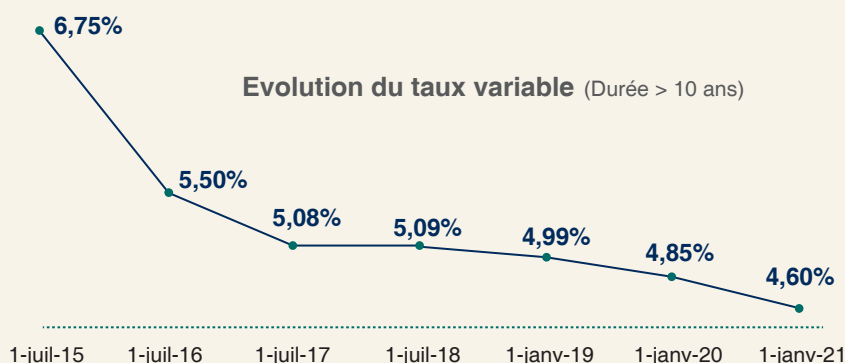
### Produits d'Exploitation Bancaire (PEB)

Au 30 juin 2021, les PEB ont augmenté de 7 MDH découlant de ce qui suit :



- » Sur le plan qualitatif, d'un taux de recouvrement de 99,8%, qui a permis de constater en produits la quasi-totalité des intérêts attendus au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021 ;
- » Sur le plan quantitatif, de l'évolution de l'encours des prêts qui a enregistré une augmentation de 8%, soit 1 828 MDH, pour passer de 22 578 MDH au 30 juin 2020 à 24 406 MDH au 30 juin 2021. Cette variation s'explique essentiellement par le fait qu'au cours de cette période, les décaissements se sont élevés à 3 565 MDH et les recouvrements, en principal, à 1 728 MDH.

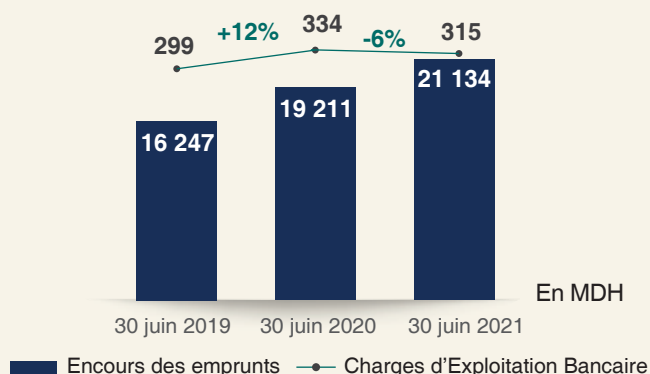
La variation des PEB, ainsi enregistrée, s'explique simultanément par l'effet volume, de 74 MDH diminuée par l'effet taux de -67 MDH résultant de la baisse des intérêts des prêts, consécutive à la mise en place, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016, d'une nouvelle grille tarifaire qui s'est traduite par la baisse des taux de sortie du FEC.





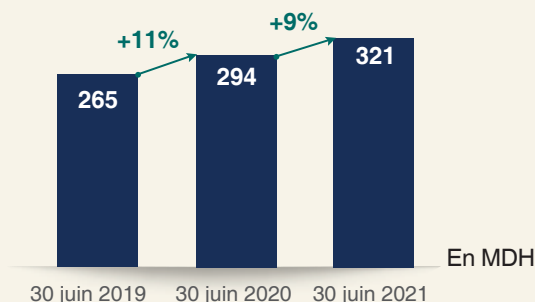
## Charges d'Exploitation Bancaire (CEB)

Les CEB s'élèvent à 315 MDH, en baisse de 6% par rapport au 30 juin 2020, qui s'explique principalement par la baisse du coût moyen des ressources mobilisées, et ce, suite à la baisse du taux directeur de Bank Al-Maghrib.



## Produit Net Bancaire (PNB)

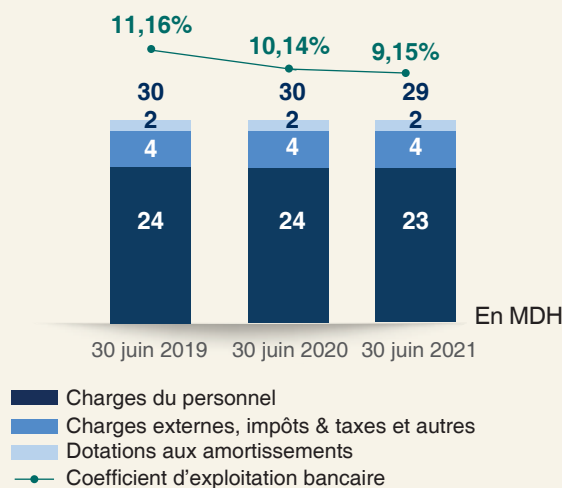
L'évolution conjuguée des PEB et des CEB a généré un PNB en hausse de 9%, grâce notamment à la qualité du portefeuille de la Banque à date, s'établissant ainsi à 321 MDH au 30 juin 2021 contre 294 MDH à la même période de l'année dernière.



## Charges générales d'exploitation (CGE)

Les CGE s'élèvent à 29 MDH au 30 juin 2021, en baisse, comparativement au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et sont constituées principalement des charges du personnel à hauteur de 80%, des charges externes, impôts & taxes et autres pour 14% et des dotations aux amortissements des immobilisations pour 6%.

De ce fait, le Coefficient d'Exploitation poursuit son amélioration et s'établit à 9,15% au 30 juin 2021 contre 10,14% à la même période de l'année dernière.

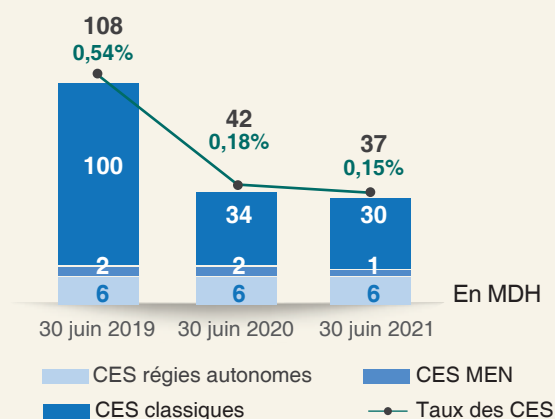


## Créances en Souffrance (CES) et coût du risque-crédit

Le niveau de vigilance du FEC quant au recouvrement des créances dans le contexte pandémique actuel a permis à la Banque de continuer à améliorer la qualité du portefeuille des prêts. En effet, les actions entreprises par le FEC ont permis de réduire le niveau des CES de 12% par rapport au 30 juin 2020, pour atteindre 37 MDH au 30 juin 2021, soit un taux de CES de 0,15%.

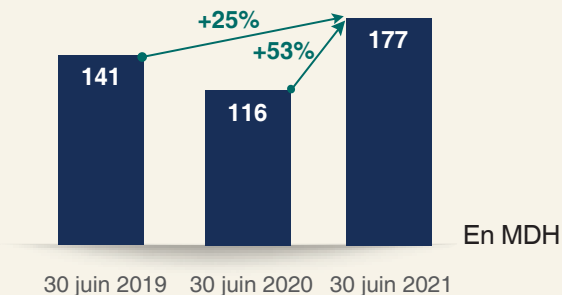
Toutefois, il y a lieu de signaler qu'en l'absence de dotations aux provisions pour CES au 31 décembre 2020 sur les prêts classiques des CT, aucune reprise de provisions n'a été opérée sur les comptes au 30 juin 2021, ce qui a généré une hausse du coût du risque-crédit, tel que retracé dans le tableau ci-dessous :

En MDH	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2021
Dotations aux provisions sur CES (1)	4,61	1,34	1,27
Reprises de provisions sur CES (2)	1,26	3,61	0
Coût du risque-crédit (3) = (1) - (2)	3,35	-2,27	1,27



## Résultat Net

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le résultat net s'est établi à 177 MDH au 30 juin 2021, contre 116 MDH au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2020. Il y a lieu de souligner qu'en termes de comparabilité, il conviendrait de comparer le résultat net enregistré au 30 juin 2021 à celui enregistré au 30 juin 2019, dès lors que le résultat net au 30 juin 2020 a été marqué par la comptabilisation de 50% de la contribution du FEC de 100 MDH au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), soit un montant de 50 MDH.



## 2. Bilan

En MDH

ACTIF	30 juin 2019	31 déc. 2019	30 juin 2020	31 déc. 2020	30 juin 2021	PASSIF	30 juin 2019	31 déc. 2019	30 juin 2020	31 déc. 2020	30 juin 2021
Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public	68	74	61	26	53	Banques centrales, Trésor public	0	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1	1	1	0	250	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 572	8 333	8 113	8 597	8 551
Créances sur la clientèle	19 968	23 198	23 200	25 208	25 153	Titres de créance émis	7 992	10 406	10 489	11 851	11 938
Titres de transaction et de placement	100	0	0	0	0	Autres passifs	166	49	119	47	62
Autres actifs	145	229	291	235	248	Fonds propres et assimilés	4 604	4 765	4 882	5 022	5 199*
Immobilisations	52	51	50	48	46						
<b>TOTAL</b>	<b>20 334</b>	<b>23 553</b>	<b>23 603</b>	<b>25 517</b>	<b>25 750</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 334</b>	<b>23 553</b>	<b>23 603</b>	<b>25 517</b>	<b>25 750</b>

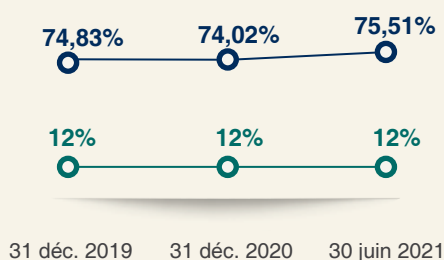
(\*) : Y compris une provision pour risques généraux d'un montant de 27,57 MDH.

L'analyse de la structure du bilan, dont le total s'élève à 25 750 MDH et qui s'inscrit en augmentation de près de 233 MDH par rapport au 31 décembre 2020, fait ressortir que l'actif se compose quasi-exclusivement des créances sur la clientèle et que la structure du passif est caractérisée par la prédominance des dettes de financement, réparties entre les emprunts à long terme et les titres de créances émis, qui représentent près de 80% du total passif.

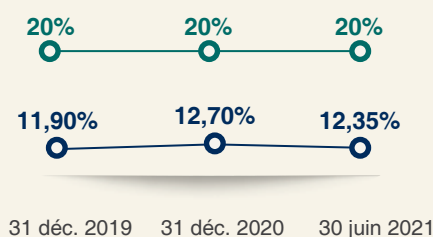
## 3. Ratios réglementaires

Le FEC a veillé au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib qui visent à préserver les équilibres financiers des établissements de crédit et à couvrir les risques, comme il ressort des indicateurs suivants :

### Ratio de solvabilité



### Coefficient maximum de division des risques (CMDR)



○ Ratio de solvabilité ○ Plancher BAM

○ CMDR ○ Plafond BAM



## 4. COMMUNICATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2021





# **COMPTES SOCIAUX** **au 30 juin 2021**







VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				30 juin 2021
				(en milliers MAD)
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du Hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances ou des engagements par signature donnée couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	
Autres titres	-	-	-	
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000	
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>380 000</b>	
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du Hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	
Autres titres	-	-	-	
Hypothèques	-	-	-	
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE		30 juin 2021
		(en milliers MAD)
CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus	
Titres de placement	-	
Titres de participation	-	
Participations dans les entreprises liées	-	
Titres de l'activité de portefeuille	-	
Emplois assimilés	-	
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							30 juin 2021
							(en milliers MAD)
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL	
<b>ACTIF</b>							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	302 551	-	-	-	-	302 551	
Créances sur la clientèle	215 069	171 120	1 677 799	9 115 522	13 223 680	24 403 191	
Titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>517 620</b>	<b>171 120</b>	<b>1 677 799</b>	<b>9 115 522</b>	<b>13 223 680</b>	<b>24 705 741</b>	
<b>PASSIF</b>							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	82 865	88 542	638 813	2 947 653	4 710 787	8 468 659	
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-	
Titres de créance émis	248 000	-	906 267	5 338 067	5 174 733	11 665 067	
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000	
<b>TOTAL</b>	<b>330 865</b>	<b>88 542</b>	<b>1 545 079</b>	<b>8 283 720</b>	<b>10 885 520</b>	<b>21 133 725</b>	

COMMISSIONS		30 juin 2021
		(en milliers MAD)
COMMISSIONS	Montant	
<b>Commissions perçues</b>		<b>-</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	-	
<b>Commissions versées</b>		<b>115</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	27	
Sur opérations avec la clientèle	-	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	88	
Sur moyens de paiement	-	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	-	

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE					30 juin 2021
					(en milliers MAD)
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
		Crédits par décaissement	Crédits par signature		
2	6 032 234	5 272 726	759 508	-	

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ			(en milliers MAD)
PRODUITS ET CHARGES	30 juin 2021	30 juin 2020	
<b>Produits</b>			
Gains sur les titres de transaction	-	-	
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-	
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-	
Gains sur les produits dérivés	-	-	
Gains sur les opérations de change	-	-	
<b>Charges</b>			
Pertes sur les titres de transaction	-	-	
Moins value de cession sur titres de placement	-	-	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-	
Pertes sur les produits dérivés	-	-	
Pertes sur opérations de change	-	-	
<b>RESULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE			30 juin 2021
			(en milliers MAD)
BILAN	Montant		
<b>ACTIF</b>			<b>-</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	
Créances sur la clientèle	-	-	
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	-	
Autres actifs	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	
Créances subordonnées	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et location	-	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
<b>PASSIF</b>			<b>1 452 949</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 452 949	-	
Dépôts de la clientèle	-	-	
Titres de créance émis	-	-	
Autres passifs	-	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	-	-	
<b>HORS BILAN</b>			<b>Montant</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>-</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			<b>1 471 322</b>

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		30 juin 2021
		(en milliers MAD)
	Montant	
Charges du personnel	23 464	
Impôts et taxes	420	
Charges externes	2 037	
Autres charges générales d'exploitation	1 761	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 684	
<b>TOTAL</b>	<b>29 366</b>	

MARGE D'INTERET			30 juin 2021	30 juin 2020
			(en milliers MAD)	
	30 juin 2021	30 juin 2020		
<b>Intérêts perçus</b>	<b>635 455</b>	<b>627 732</b>		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 134	1 233		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	634 321	626 498		
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-		
<b>Intérêts servis</b>	<b>314 502</b>	<b>333 683</b>		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	126 791	146 212		
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-		
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	187 711	187 471		
<b>TOTAL</b>	<b>320 953</b>	<b>294 049</b>		

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		30 juin 2021
		(en milliers MAD)
	Montant	
<b>Autres produits et charges bancaires</b>		<b>-</b>
Autres produits bancaires	-	
Autres charges bancaires	115	
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>		<b>1 057</b>
Produits d'exploitation non bancaires	83	
Charges d'exploitation non bancaires	-	
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>		<b>1 266</b>
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	-	
<b>Produits et charges non courants</b>		<b>143</b>
Produits non courants	9 605	
Charges non courantes	-	

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				30 juin 2021
				(en milliers MAD)
VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE				
Pôle d'Activité	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Activité bancaire	320 837	292 445	281 716	
Autres Activités	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>320 837</b>	<b>292 445</b>	<b>281 716</b>	
VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				
Zone Géographique	Produit Net Bancaire	Résultat Brut d'Exploitation	Résultat Avant Impôt	
Maroc	320 837	292 445	281 716	
Autres Zones	-	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>320 837</b>	<b>292 445</b>	<b>281 716</b>	



PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL		30 juin 2021 (en milliers MAD)	
INTITULES	Montant	Montant	
<b>I- Résultat Net Comptable</b>			
Bénéfice net	177 335		
Perte nette			
<b>II- Réintégrations fiscales</b>			
1- Courantes			
2- Non courantes	113 986		
Impôts sur les sociétés	104 381		
Contribution sociale de solidarité	9 605		
<b>III- Déductions fiscales</b>			
1- Courantes		10 000	
2- Non courantes		10 000	
Contribution au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Coronavirus (Covid-19)		10 000	
<b>TOTAL</b>		<b>291 322</b>	<b>10 000</b>
<b>IV- Résultat brut fiscal</b>			
Bénéfice brut fiscal (A)		281 322	
Déficit brut fiscal (B)			
<b>V- Reports déficitaires imputés (C)*</b>			
Exercice N-4			
Exercice N-3			
Exercice N-2			
Exercice N-1			
<b>VI- Résultat net fiscal</b>			
Bénéfice net fiscal (A - C)		281 322	
Déficit net fiscal (B)			
<b>VII- Cumul des amortissements fiscalement différés</b>			
<b>VIII- Cumul des déficits fiscaux restant à reporter</b>			
Exercice N-4			
Exercice N-3			
Exercice N-2			
Exercice N-1			

(\* ) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS		30 juin 2021 (en milliers MAD)	
I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant		
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	291 179		
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	-		
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	-		
(=) Résultat courant théorique imposable	291 179		
(-) Impôt théorique sur résultat courant	107 736		
(=) Résultat courant après impôts	183 443		
<b>II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>			

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE					30 juin 2021 (en milliers MAD)	
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)		
A- TVA collectée	14 686	84 848	85 754	13 780		
B- TVA à récupérer	15 942	22 531	35 789	2 684		
Sur charges	15 917	22 523	35 756	2 684		
Sur immobilisations	26	7	33			
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	1257	62 317	49 965	11 095		

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL						30 juin 2021 (en milliers MAD)	
Montant du capital :		1 000 000					
Montant du capital social souscrit non appelé :							
Valeur nominale des titres :							
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)		
		Exercice précédent	Exercice actuel				
ETAT				100	100		
<b>TOTAL</b>				<b>100</b>	<b>100</b>		

Etat des créances en souffrance et des provisions correspondantes au 30/06/2021						(en milliers MAD)	
	30 juin 2021		31 déc 2020				
	Créances	Provisions	Créances	Provisions			
<b>Prêts Classiques</b>							
Créances préoutreuses	27 202	1 015	-	-			
Créances douteuses	2 575	251	-	-			
Créances compromises	5 927	5 344	5 927	5 344			
Sous total 1	35 703	6 610	5 927	5 344			
<b>Prêts MEN</b>							
Créances préoutreuses	-	-	-	-			
Créances douteuses	-	-	-	-			
Créances compromises	1 254	212	1 253	212			
Sous total 2	1 254	212	1 253	212			
<b>Total Général</b>	<b>36 957</b>	<b>6 822</b>	<b>7 180</b>	<b>5 556</b>			

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE				30 juin 2021 (en milliers MAD)	
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant		
<b>Décision du CA : 13/04/2021</b>					
Report à nouveau	-	Réserves légales	-		
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	-		
Résultats nets de l'exercice	243 762	Autres affectations	243 762		
Prélèvement sur les bénéfices	-				
Autres prélèvements	-				
<b>TOTAL A</b>	<b>243 762</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>243 762</b>		

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES				(en milliers MAD)	
	30 juin 2021	31 déc 2020	31 déc 2019		
<b>Capitaux propres et assimilés</b>					
A déduire - Montant concernant le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Territoriales	-	-	-		
<b>Capitaux propres et assimilés nets</b>	<b>4 171 521</b>	<b>3 994 185</b>	<b>3 750 423</b>		
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Produit net bancaire	320 837	622 712	550 146		
Résultat avant impôts	281 716	446 846	474 682		
Impôts sur les résultats	104 381	203 085	182 917		
Bénéfices distribués	-	-	-		
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	177 335	243 762	291 765		
<b>Résultat par titre (en MAD)</b>					
Résultat net par action ou part sociale					
Bénéfice distribué par action ou part sociale					
<b>Personnel</b>					
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	22 615	39 695	38 563		
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	93	96	100		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS		(en milliers MAD)	
I. DATATION			
Date de clôture (1)		30 juin 2021	
Date d'établissement des états de synthèse (2)		Septembre 2021	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice			
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse			

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 <sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indication des événements
	Favorables
	Défavorables

NEANT

EFFECTIFS			(En nombre)	
EFFECTIFS	30 juin 2021	31 déc 2020		
Effectifs rémunérés	92	93		
Effectifs utilisés	92	93		
Effectifs équivalent plein temps	92	93		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-		
Cadres (équivalent plein temps)	84	85		
Employés (équivalent plein temps)	8	8		
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS				(en milliers MAD)		
TITRES	Nombre de comptes		Montant			
	30 juin 2021	31 déc 2020	30 juin 2021	31 déc 2020		
Titres dont l'établissement est dépositaire						
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion						
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire						
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion						
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire						
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion						

NEANT

RESEAU			(en nombre)	
RESEAU	30 juin 2021	31 déc 2020		
Guichets permanents				
Guichets périodiques				
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque				
Succursales et agences à l'étranger				
Bureaux de représentation à l'étranger				

NEANT

COMPTES DE LA CLIENTELE			(En nombre)	
COMPTES DE LA CLIENTELE	30 juin 2021	31 déc 2020		
Comptes courants				
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger				
Autres comptes chèques				
Comptes d'affacturage				
Comptes d'épargne				
Comptes à terme				
Bons de caisse				
Autres comptes de dépôts				

NEANT

## 1. Gestion intégrée des risques

### 1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'Institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

### 1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

#### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ;
- 1 représentant du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ;
- le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

#### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration est assisté par un Comité d'Audit et des Risques, conformément aux dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit.

Le Comité d'Audit et des Risques comprend, outre le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, Président :

- le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale (Ministère de l'Intérieur) ;
- le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration).

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

#### Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue des présentations devant le Comité d'Audit et des Risques, émanation du Conseil d'Administration, sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques. Le CAR rend compte de ses travaux régulièrement au Conseil d'Administration, à l'occasion de chacune de ses réunions.

#### Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

#### Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

#### Comité ALCO

Le Comité ALCO, présidé par le Directeur Général du FEC, a pour attributions :

- d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de gestion Actif-Passif de la banque, dans ses différentes composantes (refinancement, placement, transformation, couverture, rentabilité des Fonds Propres (FP)...), conformément aux orientations stratégiques du conseil d'Administration et aux dispositions législatives et réglementaires ;
- d'évaluer la politique tarifaire appliquée à la clientèle ;
- de définir les limites nécessaires à l'encadrement des risques taux et liquidité ;
- de veiller aux équilibres bilanciaux de la Banque ;
- d'évaluer l'impact du lancement des nouveaux produits, ou toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière de la Banque ;
- de suivre le profil de risque de la Banque (risque de liquidité, de taux et de change) à l'aune des limites internes et réglementaires fixées par la Banque ;
- de valider les conventions et les modes d'écoulement en taux.

#### Direction des Risques et Contrôle Permanent

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

#### Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

#### Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

## 2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants :

**Risque de crédit** : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité** : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

**Risque de taux d'intérêt** : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

**Risques opérationnels** : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Risque de non-conformité** : correspond au risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

**Risque de change** : dû aux fluctuations des taux de change.

### 2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

#### Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

#### Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est autorisé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

#### Processus de gestion du risque de crédit

À la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, le Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des bilans d'exécution des budgets des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la collectivité territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%, sauf dérogation expresse du Conseil d'Administration.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- L'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- Jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

#### Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

#### Profil de solvabilité

A fin juin 2021 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 6.842.388 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 85% du risque de crédit et de 15% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 75,51%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 60,89%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

#### Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,79% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 25 161 842 Milliers de DH au 30 juin 2021.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30 juin 2021, à 6.136.552 Milliers de DH.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 juin 2021, fait ressortir que 66,1% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

#### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

#### Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°0B/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 12,35% à fin juin 2021, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

## 2.2 Gestion Actif/Passif

### Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif.

Le Comité ALCO se charge du suivi transversal et collégial des risques financiers auxquels est exposée l'institution et de l'examen des décisions qui affecteraient la gestion Actif/Passif.

### Gestion Actif/Passif

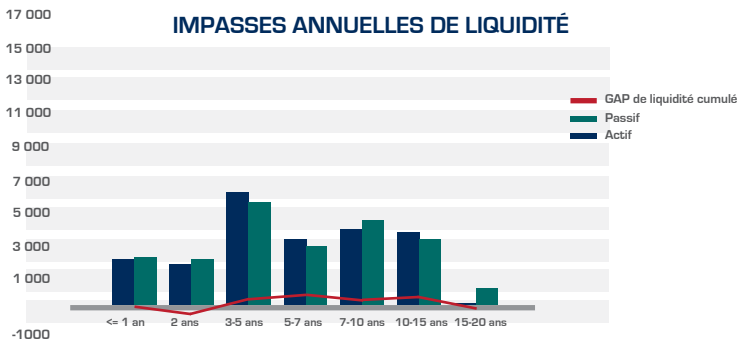
La banque est dotée d'un dispositif qui permet de couvrir les principales sources des risques taux, liquidité et change.

### Risque de Liquidité

La banque effectue un écoulement statique en liquidité des positions d'actifs, de passifs, issues du portefeuille bancaire et ventilées sur les tranches réglementaires de maturité.

#### » Exposition au 30 Juin 2021

Les impasses de liquidité en flux s'affichent au 30 Juin 2021 comme suit :

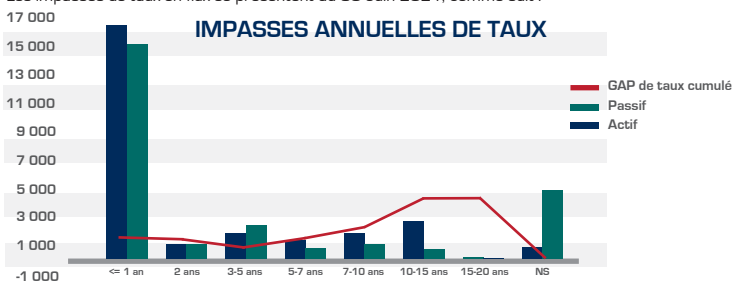


### Risque de Taux

La banque effectue un écoulement statique en taux des positions d'actifs, de passifs et de hors bilan, issues du portefeuille bancaire et ventilées sur les tranches réglementaires de maturité. Les postes à taux variable sont répartis selon l'intervalle de temps jusqu'à la prochaine date de révision de taux, et ceux à taux fixe selon leur durée résiduelle.

#### » Exposition au 30 Juin 2021

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 Juin 2021, comme suit :



Le FEC conduit des stress tests réglementaires de chocs de taux d'intérêt pour évaluer son exposition au risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire selon six scénarii :

#### La sensibilité de la marge nette d'intérêt :

- Le déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse ;
- Le déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse.

#### La sensibilité de la valeur économique des fonds propres :

- Le déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse ;
- Le déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse ;
- La variation des taux d'intérêt courts à la hausse ;
- La variation des taux d'intérêt courts à la baisse ;
- L'aplatissement de la courbe des taux d'intérêt ;
- La pentification de la courbe des taux d'intérêt.

### Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC au cours des années 90, est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt. Par ailleurs, à l'occasion des deux tirages effectués au cours de l'exercice 2019 sur une ligne de crédit contractée en 2018 auprès d'un bailleur de fonds étranger, le FEC a mis en place une couverture parfaite et intégrale contre le risque de change lui permettant d'être immunisé totalement contre ce risque.

## 2.3 Risques Opérationnels

### Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques Interne se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

### Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

#### » Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à assurer la continuité de service.

#### » Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

#### » Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

#### » Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

#### » Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose, conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, d'un Plan de Continuité d'Activité approuvé par le Conseil d'Administration, permettant d'assurer selon divers scénarios de crise, le fonctionnement en mode dégradé ainsi que la reprise des activités.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, procédures, plan de communication...) est mis à jour régulièrement et un plan de maintenance et du renforcement du PCA du FEC est en cours d'élaboration.

#### » Déclenchement du PCA suite à la crise pandémique

Dès la déclaration de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie Covid19, le FEC a déclenché, en date du 02 mars 2020, son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour la gestion de crise sanitaire COVID-19 et a activé les travaux de son Comité de Gestion de Crise (CGC), avec comme objectif prioritaire la garantie de la sécurité sanitaire des collaborateurs du FEC, tout en maintenant la continuité d'activité de la Banque.

Les principales missions assurées par le CGC ont porté sur :

- La définition de la stratégie de continuité des processus opérationnels et bancaires ;
- La définition de la stratégie de communication ;
- La veille permanente, notamment par rapport aux dispositions des circulaires et des communiqués des pouvoirs publics.

Pour la garantie de la sécurité sanitaire de ses collaborateurs, le FEC a déployé, dès le début du mois de mars 2020, les mesures de prévention sanitaire et ce, conformément aux plans de gestion de risques pandémie prédéfinis au niveau du corpus documentaire PCA avec un alignement avec les recommandations émises par les pouvoirs publics, notamment par le Ministère de la Santé en tenant compte de l'évolution du contexte sanitaire lié au COVID-19 (adoption des gestes barrières par les collaborateurs, adoption des mesures restrictives liées aux réunions et aux déplacements, recours à la visioconférence pour la communication et les échanges entre les collaborateurs, les partenaires et la clientèle, port de masques obligatoire...). Aussi, le FEC a adopté le télétravail en mode hybride avec alternance présentiel/télétravail et a déployé un dispositif d'organisation des structures en effectif réduit et en mode présentiel avec rotation et télétravail. Egalement, des mesures de cyber-sécurité relatives au télétravail, ont été déployées, et ce en conformité avec les notices techniques de la DGSSI.

Par ailleurs, le FEC a assuré une veille permanente de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures préventives édictées par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, en ligne avec les actions collectives communément observées, les efforts consentis depuis le début de la pandémie et la préservation des acquis réalisés par le Royaume en la matière, le FEC a procédé à une campagne de sensibilisation et de rappel de son personnel, sur l'obligation de veiller au strict respect des mesures préventives contre la Covid-19 prônées par les autorités sanitaires nationales, en l'occurrence le port correct du masque, l'hygiène, le respect de la distanciation sociale et l'évitement des rassemblements non-nécessaires notamment dans les bureaux, les couloirs et autres espaces communs.

### Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- L'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.
- La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.
- Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.
- La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

### Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre de plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne.

### Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

## 2.4 Risques de Non-Conformité

Conformément à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib relative à la fonction conformité du 31 août 2007, le FEC s'est doté d'une politique et d'une charte de conformité.

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage  
La Marina - Casablanca

**mazars**

101, Bd Abdelmoumen  
20360 Casablanca  
Maroc

Tel : +212 522 423 423  
Fax : +212 522 423 400

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2021**

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipelement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 5.171.521, dont un bénéfice net de KMAD 177.335, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été établie dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal établis au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**Deloitte Audit**

  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage  
La Marina - Casablanca  
Tel: 0522 42 42 34 / 05 22 22 42 34  
Fax: 05 22 22 42 34 / 05 22 22 42 34

**Hicham Belemqadem  
Associé**

**Mazars Audit et Conseil**

  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101 Boulevard Abdelmoumen  
20360 Casablanca  
Tel: 05 22 42 34 25  
Fax: 05 22 42 34 00

**Taha Ferdaous  
Associé**

